

TERRITOIRE D'INDUSTRIE

SOISSONNAIS-VALOIS

Document mis à jour en mars 2026

INTRODUCTION

Peut-on réindustrialiser et décarboner l'industrie existante sans se poser clairement la question des approvisionnements en énergie ? L'énergie, comme l'électricité, n'est pas toujours locale. Toutefois, la question des raccordements, la production locale de gaz décarboné, l'existence d'autres sources d'énergie locales et la préparation de zones industrielles clés en main demeurent des atouts majeurs pour l'attractivité des territoires.

Cette question a conduit à l'élaboration du présent document. D'autres enjeux s'ajoutent à ceux de **la décarbonation et de la réindustrialisation, comme l'adaptation au changement climatique, les ressources en eau, la biomasse, la formation...** Ainsi, les territoires ont besoin d'une intelligence territoriale renforcée, c'est-à-dire d'une capacité à analyser le potentiel global d'un territoire dans une vision prospective. Les données disponibles sont souvent silotées, dispersées entre acteurs et peu mobilisées à une échelle pertinente pour l'action. Le présent document, premier du genre à l'échelle des 18 territoires d'industrie, vise à structurer **une lecture croisée énergie-industrie** pour présenter un état des lieux, détecter des synergies et renforcer la capacité collective à construire une stratégie territoriale partagée.

Une large place a été faite aux cartographies. L'objectif est de **visualiser afin de mieux comprendre les enjeux, les priorités, les proximités, les absences...** Elles constituent un outil d'aide à la décision à destination **des collectivités territoriales, des agences d'attractivité et des acteurs de l'énergie**, qu'ils soient du côté de la fourniture ou de la consommation. Les données répertoriées, dont les sources sont indiquées plus loin, font apparaître les productions d'énergie, les consommations significatives, les réseaux... sans prétendre, à ce premier stade, à une quelconque exhaustivité, mais avec la volonté de faire ressortir des tendances structurantes et de caractériser chaque territoire d'industrie de manière utile pour l'action.

Une fois l'objectif affiché, il nous faut insister sur les limites de l'exercice. Premier du genre, ce travail ne porte, à ce stade, que sur les données relatives à l'énergie et à l'industrie. Il a vocation à **être complété par la suite par des analyses portant sur l'eau, la biomasse et l'adaptation au changement climatique**, afin d'offrir une vision plus globale. Les données sont issues de collections de données publiques, dont les sources sont indiquées plus

loin. Celles-ci ne sont pas toujours datées avec précision. S'est ensuite posée la question de la maille pertinente d'analyse : que l'on se rassure, toutes les mailles sont pertinentes mais cette pertinence dépend de l'objectif fixé. Il apparaîtra parfois que la maille territoire d'industrie ne permet pas de rendre pleinement compte des réseaux. Elle demeure néanmoins la plus intelligible, puisqu'elle incarne une volonté politique. Nous n'avons pas pu associer autant que souhaité les vis-à-vis locaux des territoires d'industries pour obtenir leur avis. Nous prévoyons donc de rendre ces documents accessibles à ces vis-à-vis pour **préparer une seconde version** : l'intelligence territoriale, basée sur des données, doit sans cesse remettre son ouvrage sur le métier, mettre à jour et compléter...

Conscients de ces limites, nous espérons que les acteurs de chaque territoire d'industrie s'approprient ce document afin de le faire vivre. Ils y trouveront une valorisation des atouts de leur territoire, une visualisation des synergies possibles et les premières marches vers la construction de stratégies de développement.

SOURCES DES CARTOGRAPHIES

Réseaux

- Friches : [Cerema](#)
- Réseaux de chaleur : [France Chaleur Urbaine](#)
- Réseaux H2 : [France Hydrogène](#)
- Postes électriques 400 kV : [ODRÉ](#)
- Réseau électrique 400 kV : [ODRÉ](#)
- Réseau gaz : [Datagouv](#)
- Réseau fluvial : [Datagouv](#)
- Réseau routier : [Datagouv](#)

Consommateurs

- Gaz : [SDES](#)
- Électricité : [SDES](#)

Producteurs

- Production d'électricité : [ODRÉ](#)
- Points d'injection de biométhane : [Datagouv](#)
- Méthanisation des industriels : [Pôlenergie](#)

Chaleur valorisable

- STEP des collectivités : [Pôlenergie](#)
- Gisement chaleur fatale : [Cerema](#)
- Ressources géothermiques : [Géothermies](#)

Données économiques

- Nombre d'établissements et effectifs salariés par secteur d'activité et tranche d'effectifs détaillés fin 2023 : [INSEE](#)

FICHE "SOUS-BASSIN TERRITOIRE D'INDUSTRIE"

1. Portrait synthétique du sous-bassin

- Nom du territoire ou périmètre concerné
- Superficie et nombre de communes
- Population totale et densité
- Part d'emplois industriels dans l'emploi total
- Filières industrielles principales (historiques ou émergentes)
- Infrastructures logistiques stratégiques (rail, ports, autoroutes, canaux)

2. Caractéristiques énergétiques

- Grands sites industriels consommateurs (type, secteur, consommation approximative)
- Réseaux en place
- Sites de production d'énergie et réseaux de chaleur
- Zones avec potentiel énergétique identifié (chaleur fatale, STEP, ...)
- Enjeux H2
- Spécificités locales sur les infrastructures (capacité, contraintes, fragilité, obsolescence)

3. Enjeux d'attractivité industrielle durable

- Disponibilité foncière (friches...)
- Entreprises engagées dans des démarches de décarbonation
- Avantages compétitifs : énergie, eau, image, savoir-faire

4. Vulnérabilités et enjeux climatiques (à venir)

- Exposition aux risques naturels ou climatiques (inondations, sécheresse, chaleur, retrait-gonflement...)
- Résilience des réseaux
- Dépendance à certaines ressources critiques (eau, énergie importée...)

5. Recommandations

- Principaux atouts à valoriser (techniques, géographiques, humains, institutionnels)
- Synergies potentielles entre acteurs (mutualisation, projets partagés, complémentarités)

À l'attention des référents Territoires et Industries : pour toute mise à jour concernant votre Territoire d'industrie, n'hésitez pas à nous contacter par mail à l'adresse suivante : contact@polenergie.org, afin que nous puissions actualiser le document.

***Réserve :** Les informations et données de ce document proviennent des bases publiques les plus récentes possibles ainsi que des connaissances de Pôlenergie acquises lors de ses visites de terrain. La plupart des fiches ont été relues par des représentants des Territoires & Industries, sans que cela soit systématique. Les collectivités et référents des Territoires & Industries ne sauraient donc être tenus responsables d'éventuelles erreurs ou approximations dans le texte ou les cartes présentées.*

PORTRAIT SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE

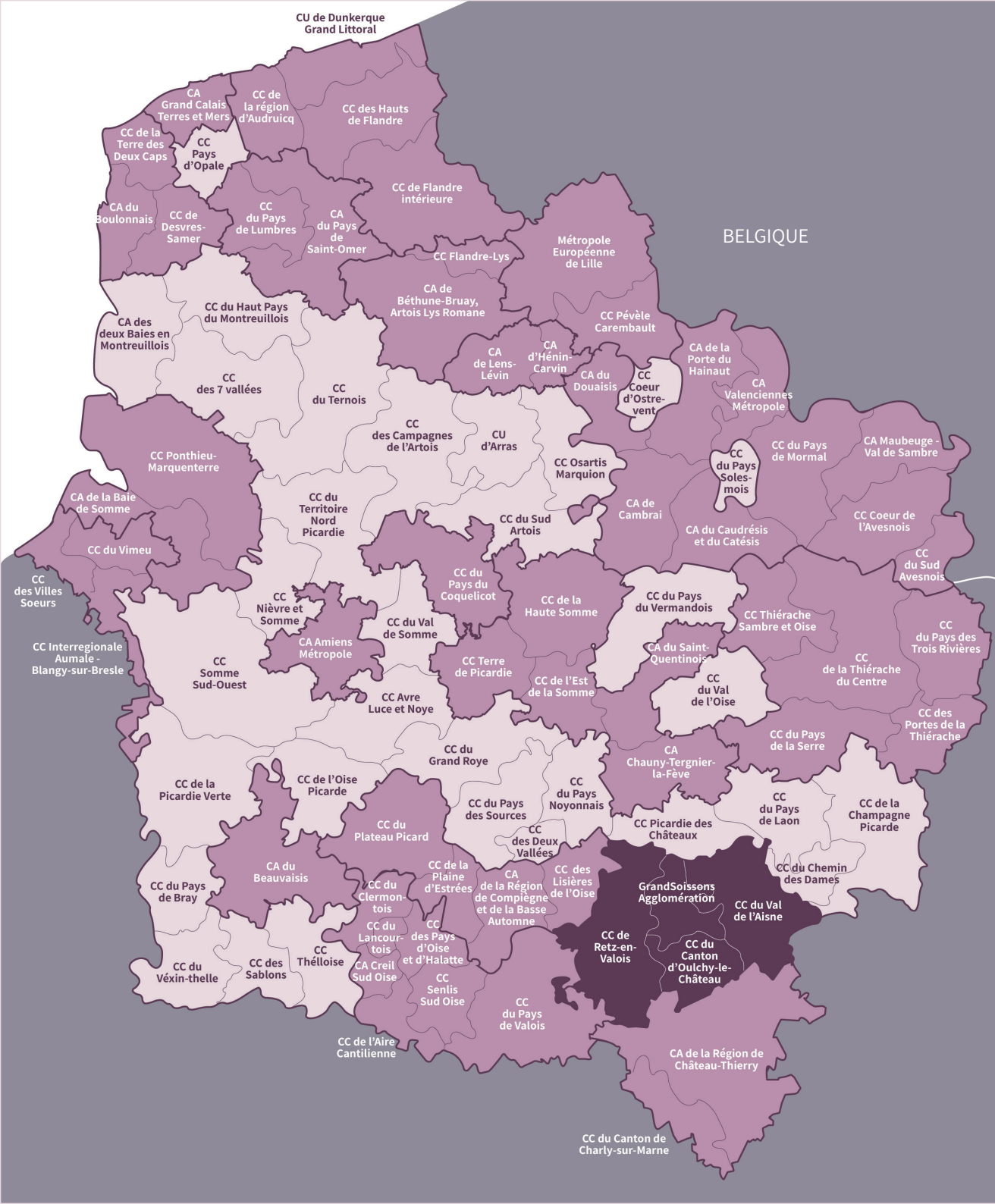
SOISSONNAIS-VALOIS

Situé dans l'Aisne, le territoire d'industrie Soissonnais-Valois regroupe **166 communes** structuré autour de quatre EPCI :

- CA du Grand Soissons
- CC du Canton d'Oulchy-le-Château
- CC du Val de l'Aisne
- CC de Retz-en-Valois

Avec **107 600 habitants**, soit **20 % de la population départementale**, ce bassin de vie s'organise autour des **deux pôles urbains de Soissons et Villers-Cotterêts**. Le territoire affiche une identité industrielle affirmée, représentant 14 % des emplois locaux, un taux supérieur à la moyenne nationale.

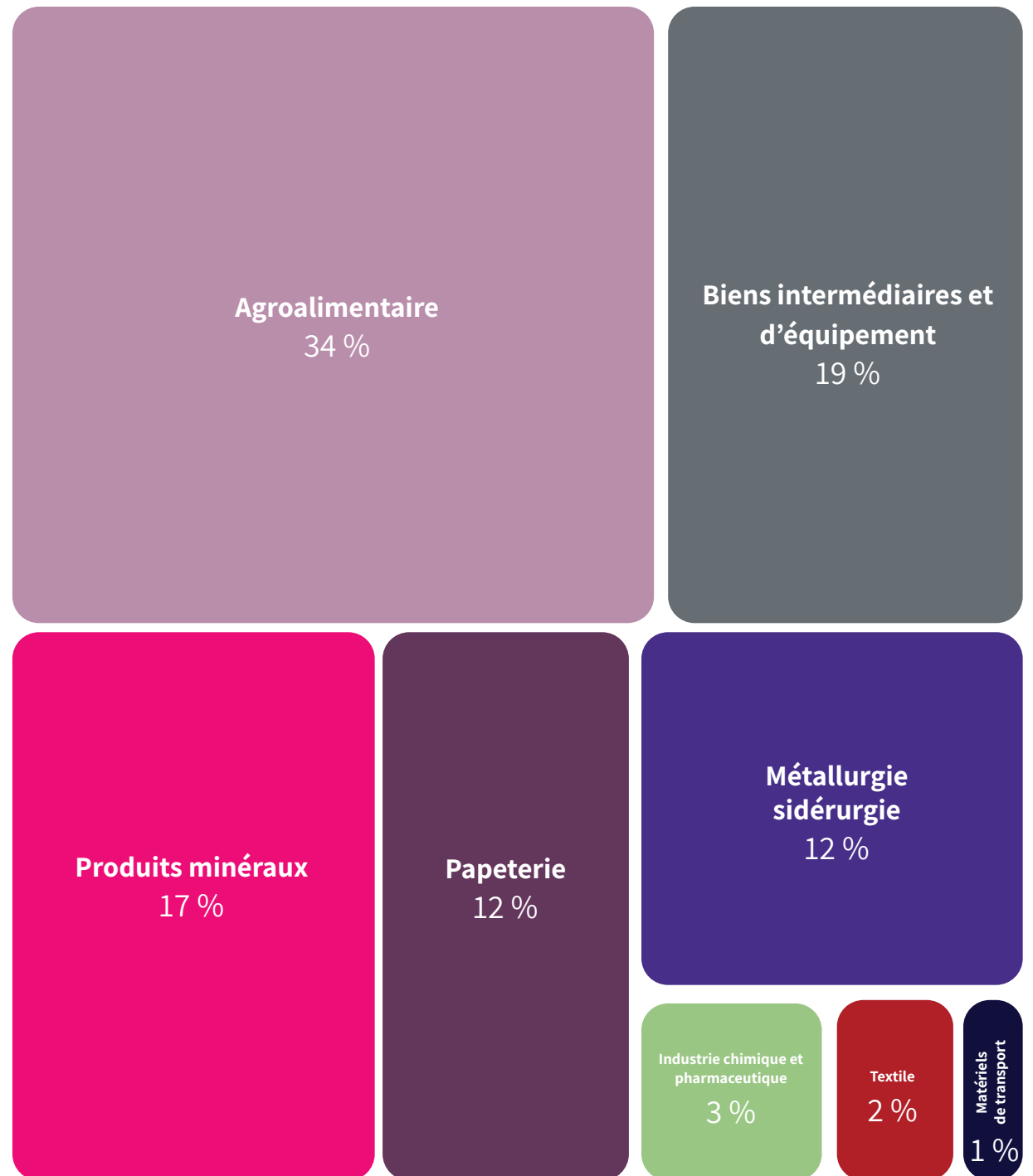
Le bassin compte près de **33 800 emplois**, dont **4 700 dans le secteur industriel**. La vitalité économique repose sur **une forte interconnexion avec les pôles voisins** : le territoire est un carrefour de flux, attirant une main-d'œuvre extérieure tout en envoyant de nombreux navetteurs vers Reims, Laon et surtout l'Île-de-France. **La proximité de la métropole du Grand Paris et de la zone aéroportuaire de Roissy** constitue un atout majeur pour l'attractivité résidentielle et professionnelle du secteur.



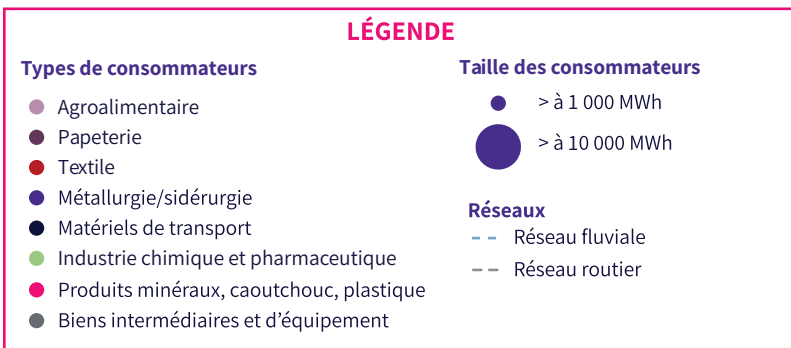
Répartition des effectifs salariés dans l'industrie manufacturière, par secteur d'activité

Historiquement puissant, le secteur industriel a subi **une profonde mutation, marquée par une désindustrialisation sévère** entre 1998 et 2017 (-46 % d'emplois). Aujourd'hui, l'économie s'est diversifiée et se stabilise autour d'**un réseau dense de PME et de grands sites** employant plus de 100 salariés. Sans spécialisation monolithique, l'activité se déploie dans des domaines variés tels que **le verre, le carton, la métallurgie** avec une prédominance stratégique de **l'agro-industrie**.

Le paysage industriel est structuré par des leaders d'envergure internationale. L'agroalimentaire est porté par des géants comme **Roquette Frères, Tereos, Intersnack et Babynov**. Les autres secteurs sont représentés par des entreprises de référence telles que **Volkswagen Group, Verallia** (verre), **Saica Pack** (carton) ou encore **AsteelFlash** (électronique). Ce socle productif est complété par une filière logistique robuste, incarnée par des transporteurs majeurs comme **Kuehne+Nagel et Houtch**.



CARTE DES CONSOMMATEURS



INFRASTRUCTURES ET CONNECTIVITÉ

Le territoire bénéficie d'un **maillage routier atypique, marqué par l'absence de réseau autoroutier direct**, mais seulement deux routes nationales traversant le territoire et d'un réseau très dense de routes départementales. Les flux transitent principalement par deux axes structurants : **la RN 31** (liaison Est-Ouest vers Reims et Compiègne) et **la RN 2** (liaison Nord-Sud vers Laon et Paris). Cette configuration rend la voiture omniprésente, captant 82 % des déplacements domicile-travail, un chiffre qui frôle les 90 % dans les zones les plus rurales comme le Val de l'Aisne.

Le territoire dispose de **5 gares ferroviaires**. Parmi elles, seules 3 gares bénéficient d'une desserte régulière pouvant répondre à des besoins de déplacements pendulaires : **Soissons, Villers-Cotterêts et La Ferté-Milon**. Les gares de Soissons et Villers-Cotterêts sont desservies par la ligne de TER Paris – Laon, tandis que la gare de La Ferté-Milon est desservie par la ligne vers Meaux (terminus à La Ferté-Milon). Si d'autres gares sont présentes sur le territoire, elles se caractérisent par une desserte très faible ou même inexistante. Les gares de Crouy et de Vierzy ne sont desservies que par deux allers-retours par jour, tandis que les gares d'Oulchy-le-Château et Mont-Notre-Dame sont désaffectées.

S'il se développe à l'échelle du bassin de la Seine, le trafic fluvial de marchandises reste limité sur le Soissonnais-Valois en baisse de 10 % entre 2020 et 2021. Il représente **168 783 tonnes, essentiellement pour des produits agricoles (103 769 tonnes)**. Le potentiel de chargement de produits industriels reste important et peut être étudié dans le cadre du programme « Territoire d'Industrie Soissonnais-Valois ». **Le réseau fluvial compte 57 km navigables entre Celles-sur-Aisne et Compiègne**, au gabarit « Freycinet » (péniches de 350 tonnes maximum). Le réseau des entreprises de transport routier des marchandises est bien développé avec notamment la présence de **XPO Volume France Régional** et du **Groupe Bernardi** qui comptent plus de 200 salariés.

PÔLES D'ACTIVITÉ MAJEURS

La consommation énergétique industrielle du territoire se concentre sur **trois pôles stratégiques**, marquant une forte empreinte territoriale. La Communauté d'agglomération du Grand Soissons constitue le cœur énergétique principal, porté par des sites lourds tels que **Tereos, Verallia, Vauxrot**, ainsi que les unités de **Saica Pack et Saica Paper** à Vénizel. L'Est de la Communauté de communes de Retz-en-Valois se distingue par la puissance de ses pôles agroalimentaires, incarnés par **Roquette et Intersnack**, tandis que le sud du territoire, autour de Villers-Cotterêts, est dominé par les besoins énergétiques du groupe **Volkswagen**.

ÉNERGIE

Électricité

Le Soissonnais-Valois bénéficie d'un **mix de production énergétique remarquable par sa diversité**, bien que les puissances installées restent globalement modestes. Ce bouquet renouvelable s'appuie sur **l'éolien, avec les parcs de Crouy et Braine (12 MW chacun), et le photovoltaïque, notamment via la centrale de Villers-Cotterêts (2,8 MWc)**. Le territoire valorise également ses ressources naturelles et industrielles grâce à **la centrale biomasse de Vénizel (5,6 MW), l'unité hydraulique de Bourg-et-Comin (2,5 MW) et le soutien thermique de la centrale de Soissons (5 MW)**.

L'armature électrique du Soissonnais-Valois est configurée pour une desserte régionale, sans infrastructure de très haute tension (400 kV). Le réseau s'articule autour d'un **noyau centralisé de trois postes sources de 225 kV** (Soissons-Notre-Dame, Rupreux et Long-Champ), tous situés **à proximité immédiate de l'agglomération soissonnaise**. À partir de ces points névralgiques, des lignes de 90 kV assurent la redistribution de l'énergie vers le reste du bassin, garantissant l'alimentation des zones industrielles et rurales plus éloignées.

Gaz

Le maillage gazier du territoire est particulièrement robuste et suit fidèlement la géographie industrielle, avec **une concentration marquée autour des pôles de Soissons, Villers-Cotterêts, Braine et Vic-sur-Aisne**. Cette infrastructure **répond aux besoins massifs des grands sites de production**, tout en intégrant une dynamique locale de décarbonation.






Le Soissonnais-Valois se distingue en effet par **une filière biogaz mature**, s'appuyant sur deux piliers :

- **La méthanisation industrielle** : six sites majeurs, portés par des leaders comme **Roquette Frères, Babynov, American Desserts ou Lactinov Braine**, valorisent leurs propres biodéchets.
- **L'injection réseau** : cinq unités (**Endives du Valois, Arcy biométhane, Biometh'n, BLB Gaz et Retz Biogaz**) injectent directement du biométhane dans le réseau public, transformant le potentiel agricole du territoire en une source d'énergie renouvelable locale.

CARTE DES PRODUCTEURS

LÉGENDE

Producteurs

-  Cogénération de biométhane
-  Bioénergies
-  Point d'injection de biométhane
-  Solaire
-  Éolien

Réseaux

-  Réseau fluviale



CARTE DES POTENTIELS DE CHALEUR VALORISABLES

LÉGENDE

Géothermie de surface

- Potential moyen et faible
- Potential fort

Géothermie profonde

- Débit de la nappe

Station d'épuration

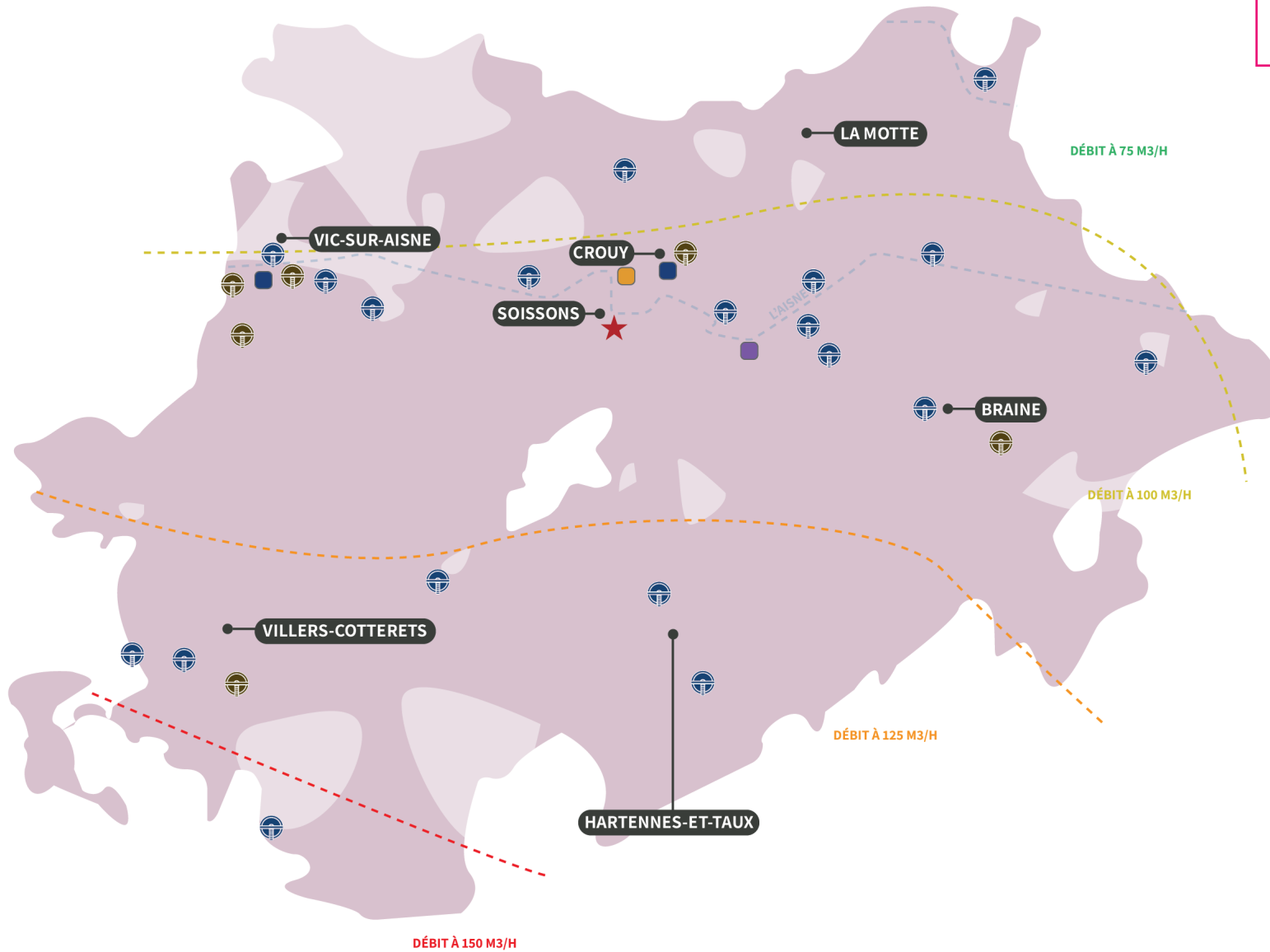
- Collectivités
- Industriels

Gisement de chaleur fatale

- Chaleur fatale < à 40°C
- Chaleur fatale < à 80°C
- Chaleur fatale < à 100°C
- Chaleur fatale < à 200°C

Réseaux

- Réseau fluviale
- Réseau de chaleur



DÉBIT À 150 M3/H

DÉBIT À 125 M3/H

DÉBIT À 100 M3/H

DÉBIT À 75 M3/H

CHALEUR VALORISABLE

Réseaux de chaleur

Le réseau de chaleur de Soissons, actuellement long de 9 km, **constitue un pilier de la stratégie énergétique locale avec 35,4 GWh** livrés en 2024 à plus de 2 500 logements, principalement dans les quartiers de Presles et Chevreux. Ce réseau repose aujourd'hui sur un équilibre entre le gaz (54 %) et la biomasse (46 %), mais il entame une transformation majeure pour tripler son envergure.

Un ambitieux projet d'extension prévoit de porter le réseau à 24 km, tout en faisant bondir la part d'énergies renouvelables de 50 % à 85 %. Cette mutation repose sur **la création d'une nouvelle chaufferie biomasse dans le quartier Saint-Waast/Saint-Médard**.

La chaleur fatale industrielle s'affirme comme une ressource stratégique majeure pour le Soissonnais-Valois, structurée autour de deux types de gisements. Le territoire bénéficie de **sources à haute température (80 °C - 100 °C)**, portées par **les process verriers de Verallia et papetiers de Saica Paper France**, offrant un potentiel de valorisation directe pour des réseaux de chaleur urbains ou des procédés industriels tiers. Parallèlement, un gisement **à basse température (40 °C)** est disponible sur **les sites de Roquette Frères et de l'établissement de Bucy-le-Long**, nécessitant l'usage de pompes à chaleur pour sa valorisation.

Cette offre énergétique de récupération est **complétée par la chaleur issue des stations d'épuration (STEP)**, tant collectives qu'industrielles. La forte concentration d'activités agroalimentaires sur le bassin génère des effluents thermiques constants qui, couplés aux technologies de pompes à chaleur sur eaux usées, constituent une opportunité supplémentaire de mix énergétique décarboné et local.

Géothermie

Le Soissonnais-Valois se distingue par **un potentiel géothermique exceptionnel**, soutenu par une configuration géologique privilégiée. Le sous-sol recèle **trois aquifères stratégiques : le Lutétien, le Cuisien et la Craie** (incluant les sables du Thanétien). Ces réservoirs offrent des capacités de pompage remarquables, avec **des débits pouvant atteindre 100 m³/h**. Cette ressource abondante constitue un levier majeur pour **le développement de pompes à chaleur collectives ou industrielles**, permettant d'envisager une climatisation ou un chauffage décarboné à grande échelle.

ATTRACTIVITÉ INDUSTRIELLE

L'attractivité industrielle du Soissonnais-Valois repose sur **une position géographique privilégiée à la lisière de l'Île-de-France**, offrant un accès direct aux marchés de la **métropole parisienne** et à **la zone aéroportuaire de Roissy**. Cette connectivité stratégique, couplée à un foncier disponible et à un héritage productif solide, permet au territoire de concilier une agriculture puissante et un tissu industriel diversifié. La présence de leaders mondiaux tels que **Roquette, Tereos, Verallia ou Volkswagen** témoigne de la capacité du bassin à soutenir des sites de production d'envergure, tout en bénéficiant de filières logistiques robustes.

Enfin, l'attractivité du territoire se renforce par ses ressources endogènes exceptionnelles : **un potentiel géothermique de premier plan, une filière biogaz mature et d'importants gisements de chaleur fatale**, offrant aux industriels des leviers concrets pour engager leur transition énergétique et décarboner leurs process de production.

LES ENJEUX GLOBAUX DE LA ZONE

L'enjeu du Soissonnais-Valois est de trouver, grâce au désenclavement et au développement des infrastructures, **un équilibre entre la reconstruction d'un secteur industriel très diversifié** (en termes des secteurs d'activité et de taille des entreprises), l'apport de valeur ajoutée des fonctions économiques connexes (services à l'industrie...) **et la richesse de son agriculture et de sa sylviculture**.

PROJETS HYDROGÈNE

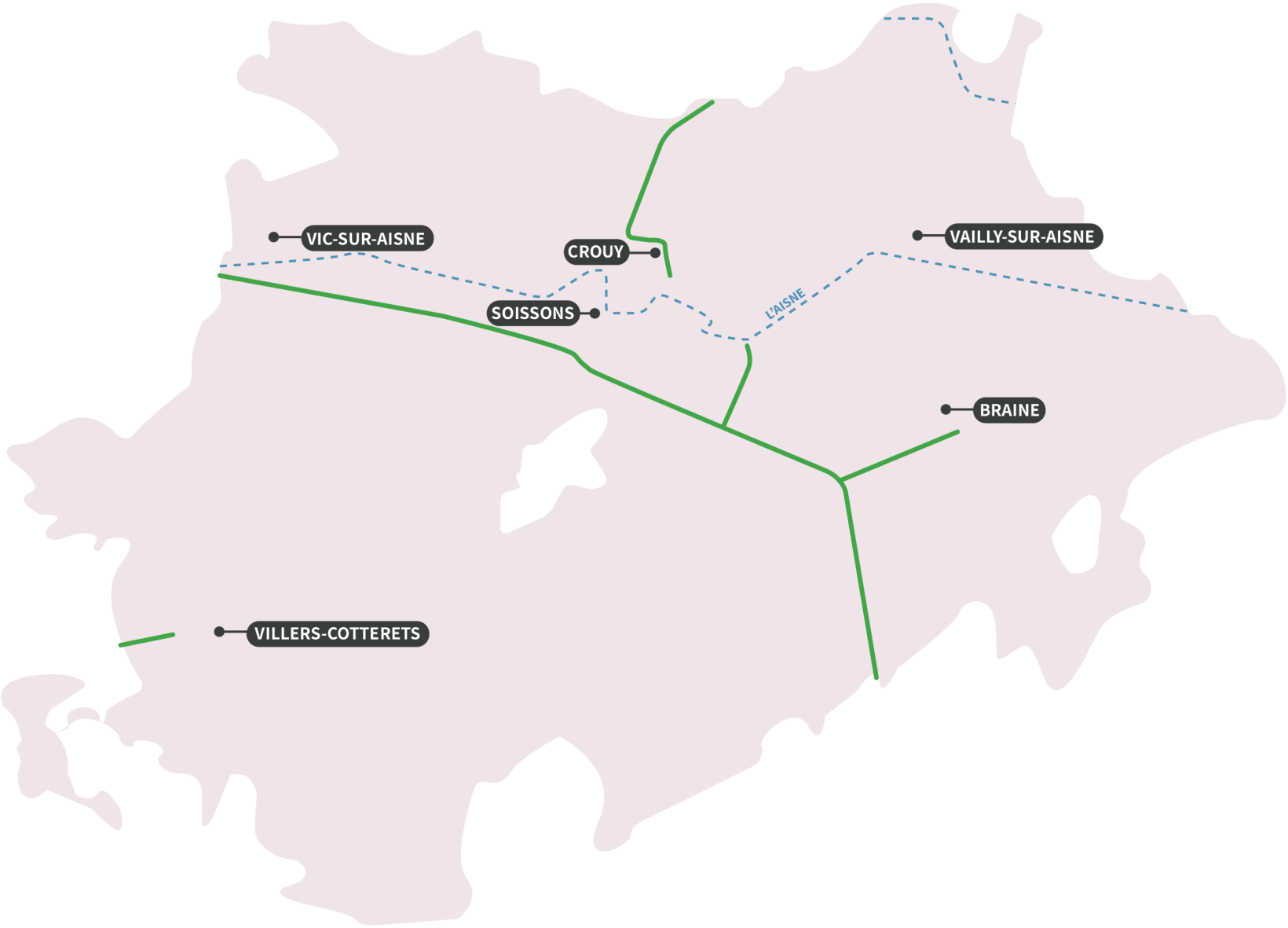
Il n'y a pas de projet hydrogène sur ce territoire.

CARTE DES RÉSEAUX ET DES FRICHES

LÉGENDE

Réseaux

- - Réseau fluviale
- Réseau gaz



FORCES

Position stratégique : proximité de deux grands territoires économiques (Ile-de-France/Grand Est).

Ancrage industriel majeur : présence de leaders mondiaux (Roquette, Tereos, Verallia, Volkswagen) et de PME structurées.

Ressources énergétiques locales : filière biogaz mature (11 sites de méthanisation/injection) et potentiel géothermique exceptionnel.

Logistique routière : réseau de transporteurs locaux puissant (Houtch, Bernardi, XPO).

Filière agro-industrielle : synergie forte entre une agriculture dominante (65 % du sol) et les usines de transformation.

FAIBLESSES

Désindustrialisation historique : perte de 46 % des emplois industriels entre 1998 et 2017.

Dépendance routière : absence de réseau autoroutier et forte part modale de la voiture (82 %) pour les trajets quotidiens.

Fragilité de la voie d'eau : trafic fluvial limité et en baisse malgré un gabarit « Freycinet » disponible.

Déficit de capital humain : offre de formation locale restreinte et pénurie de cadres supérieurs.

S W
O T

OPPORTUNITÉS

Décarbonation par chaleur fatale : valorisation des rejets haute température (Verallia, Saica) pour l'industrie et l'habitat.

Expansion du réseau de chaleur : projet de triplement de la longueur du réseau de Soissons pour atteindre 85 % d'EnR.

Géothermie : exploitation des aquifères Lutétien et Cuisien (100 m³/h).

Investissements étrangers : en cours (Rockwool, Restalk...)

Essor de la bioéconomie : valorisation de l'agriculture pour les matériaux biosourcés et les protéines végétales.

Connexion Roissy : proximité du hub aéroportuaire renforcée par le projet de virgule ferroviaire.

MENACES

Vulnérabilité climatique : fragilité des industries fortement dépendantes des ressources en eau et en énergie face aux risques de pénuries et à la hausse des coûts.

Pression concurrentielle : forte compétition des territoires limitrophes pour la captation des investissements et des talents.